

**PARTIE 1**
**Coordonnées et personnes responsables**

Circonscription :

 Type d'établissement : Centre de formation professionnel (FORP)  Collégial (COLL)  Universitaire (UNIV) 

Établissement d'enseignement - Nom et adresse :

Adresse du centre administratif (si différente de celle de l'établissement) :

Circonscription du centre administratif (si différente de celle de l'établissement) :

 Si vous ne détenez pas le nom du ou des divers responsables de l'établissement d'enseignement, les informations suivantes pourront être saisies lorsque vous communiquerez avec les établissements d'enseignement en **Partie 2**.

Personne responsable	Prénom et nom :	Tél. :	Poste :
	Fonction :	Courriel :	
Personne-ressource RM	Prénom et nom :	Tél. :	Poste :
	Fonction :	Courriel :	
Personne-ressource TI	Prénom et nom :	Tél. :	Poste :
	Fonction :	Courriel :	
Responsable des communications à l'interne	Prénom et nom :	Tél. :	Poste :
	Fonction :	Courriel :	
Prévoir une date potentielle et le lieu de la (des) visite(s)	Date et lieu :		

Population étudiante et nombre d'électeurs potentiels	Partie 1	Partie 2
	Nombre indiqué sur la Liste pour vérification des informations relatives aux établissements d'enseignement	Vérification auprès de la personne responsable de l'établissement
Nombre total d'étudiants		
Nombre total d'étudiants ayant la qualité d'électeur (électeurs potentiels = + 18 ans, + 6 mois au Québec et citoyen canadien)		
Nombre d'étudiants en provenance d'un autre établissement d'enseignement poursuivant un programme de formation à cet établissement	Information à obtenir auprès du responsable de l'établissement d'enseignement	
Le nombre d'électeurs potentiels de cet établissement d'enseignement est-il supérieur à 300?		
Si le nombre d'électeurs potentiels est supérieur à 300, établir le nombre de bureaux de vote nécessaire (consulter les procédures de la bibliothèque pour le calcul)		
Le nombre d'électeurs potentiels est-il supérieur à 12 000?  Si le nombre d'électeurs potentiels est supérieur à 12 000, établir plus d'un endroit de gestion, si possible ou nécessaire, pour répartir les bureaux de vote dans plusieurs endroits de gestion (divers lieux ou pavillons sur un campus)		
Estimation par le DS du nombre d'assistants au vote dans un établissement d'enseignement ou d'aides à l'assistant nécessaire à la tenue de la révision et du vote		

\*Prévoir l'espace nécessaire (une table) pour la CRSEE à l'endroit de gestion où elle siègera.

**Partie 2**
**Information sur l'endroit de gestion**

Établissement ouvert de 9 h 30 à 20 h les jours -10 vendredi, -6 mardi, -5 mercredi et -4 jeudi jusqu'à 14 h	Oui	Non (dérogation à obtenir en phase 3 des activités préparatoires)	Horaire des cours (incluant les pauses) pour prévoir les pointes d'affluence :
Ameublement fourni	Oui	Non	Détails :
Stationnement permis pour le personnel électoral (au besoin)	Oui	Non	Frais de stationnement :
	Emplacement du stationnement :		
	Débarcadère, si nécessaire :		
Nombre d'endroits de gestion (divers lieux ou pavillons sur un campus) et le nombre de salle(s) pour la CRSEE et le(s) bureau(x) de vote	Nombre d'endroit de gestion et le nom ou le numéro de la salle ou des salles :		
Disponibilité de la salle ou des salles et facilité d'aménagement (ex. : environnement sécuritaire pour le personnel, les urnes, le secret du vote, etc.)			
Services d'aliments et boissons à proximité			
Toilette à proximité			

**Partie 2**
**Technologies de l'information**

Disponibilité du réseau internet par connexion filaire (voir le Guide destiné aux responsables des technologies de l'information dans les établissements d'enseignement)	Oui	Non	Commentaires :
Accès au réseau 3G ou LTE dans la salle choisie (pour chaque salle)?	Oui	Non	Nom des fournisseurs cellulaires qui fonctionnent dans l'établissement et, si possible, la qualité du signal obtenu :
Guide destiné à la personne ressource TI envoyé ou remis à celle-ci	Oui	Non	Commentaires :
En vous référant aux exigences techniques d'Élections Québec, vérifier la connexion des modem Netgear au réseau internet pour la CRSEE et le(s) bureau(x) de vote dans chaque endroit de gestion	Oui	Non	Indiquer le nombre de modem Netgear nécessaire en fonction des caractéristiques des endroits de gestion (ex. : mur de béton, nombre de salles, etc.) :

**Coordonnées pour entente de location et de réservation DGE-18**

Numéro de TPS :		Numéro de TVQ :		NAS ou NEQ :	
Personne-ressource pour les finances	Prénom et nom :		Tél. :		Poste :
	Fonction :		Courriel :		

**Notes ou commentaires sur l'endroit de gestion**

--

**Plan d'aménagement de l'endroit de gestion**

Vous devez réaliser un plan pour chaque endroit de gestion retenu pour la révision et le vote.

**Notes :**

Les ordinateurs portables servant à la CRSEE et au(x) bureau(x) de vote dans les endroits de gestion doivent être situés dans une sphère d'un rayon maximal de **50 pieds du modem (NET)** qui sera déployé par les équipements d'Élections Québec.

De plus, pour une réception optimale du signal, il doit y avoir le moins d'obstacles possible entre le NET et les ordinateurs portables. Des cloisons de gypse/bois sont tolérables entre les ordinateurs et le NET, mais des murs de béton ou métalliques sont à proscrire. Il faut également éviter les salles situées au sous-sol.

Chaque NET peut alimenter jusqu'à un maximum de dix ordinateurs portables.

Si la salle est trop exigüe pour accommoder tous les ordinateurs, des locaux adjacents peuvent être utilisés, pourvu que le rayon de 50 pieds soit respecté, et qu'il y ait peu d'obstacles. Autrement, des points d'accès filaires et cellulaires devront être disponibles dans chaque local.

Situation problématique qui exigera un NET supplémentaire pour le local B.

